

Financement des sociétés non financières – France • Avril 2018

L'endettement des sociétés non financières maintient son rythme de croissance

Le rythme de croissance de l'endettement des sociétés non financières reste soutenu en avril, à 4,9 % sur un an contre 5,2 % le mois précédent. La croissance annuelle de l'endettement de marché s'élève à 4,6 % (contre 4,9 % en mars) et celle des crédits bancaires à 5,1 % (après 5,3 %).

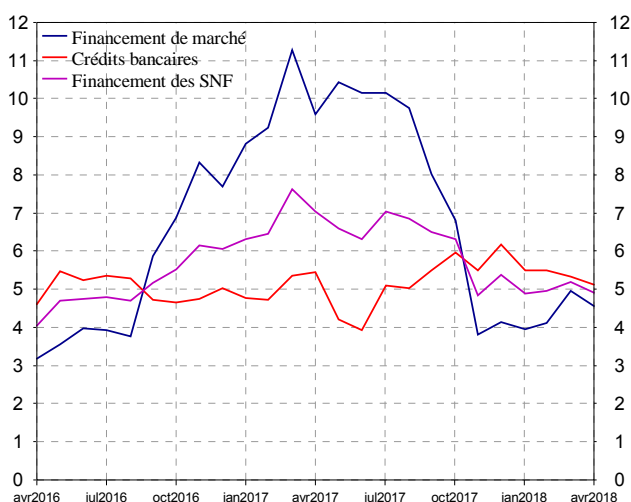
Le coût moyen des financements est stable, à la fois pour les crédits bancaires (1,49 %) et pour le financement de marché (1 %).

Financement des sociétés non financières

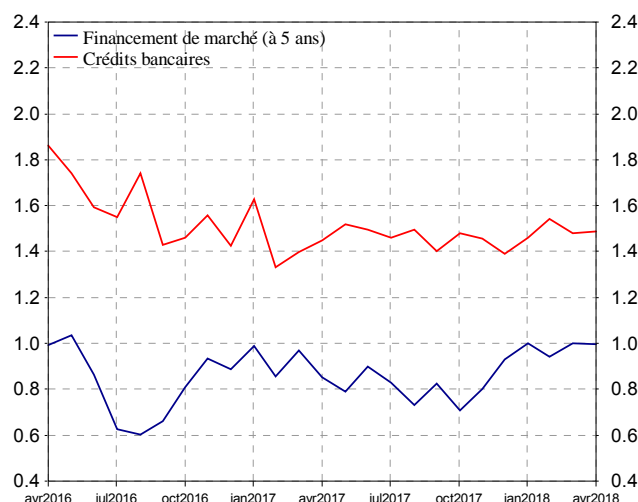
(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours		Flux annuel net		Taux de croissance annuel		Coût des financements nouveaux	
	Avr.-18	Avr.-18	Mar.-18	Avr.-18	Mar.-18	Avr.-18	Mar.-18	Avr.-18
Financement des SNF	1609	76	5,2	4,9	1,29	1,29		
- dont crédits bancaires	978	48	5,3	5,1	1,48	1,49		
- dont financement de marché	631	28	4,9	4,6	1	1		
en euros	515	33	7,3	6,8				
en devises	116	-5	-3,8	-4				

Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)



Coût moyen du financement (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques



Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières (SNF) résidentes est constitué de l'encours des titres de créance qu'elles ont émis (obligations et titres de créances négociables) et de celui de leurs crédits.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables.

L'endettement présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créance sur les marchés, souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

Des informations plus détaillées sur les crédits aux sociétés non financières figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-societes-non-financieres>

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/endettement-et-titres/endettement-des-agents-non-financiers>

Le coût moyen des crédits bancaires est calculé à partir des taux d'intérêt des crédits octroyés au cours du mois par les banques françaises. Sont considérés les crédits en euros, à plus d'un an et d'un montant initial supérieur à 1 million d'euros. Sont exclus du périmètre les crédits renouvelables et les découverts.

Le coût moyen du financement de marché est calculé à partir des taux de rendement actuariels des titres vivants en fin de mois. Un calcul s'appuyant sur la courbe des taux permet de ramener les rendements de différentes maturités à une échéance constante de 5 ans. Sont considérés les titres de maturité initiale supérieure à un an, libellés en euros, et à taux de coupon fixe.

Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire n'étant pas identique.

